

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 76/2016**

**OBJET : Projet de fusion de syndicats rivières du bassin versant de l'Hers dans le cadre du droit commun – Approbation des nouveaux statuts**

**L'an deux mille seize et le 06 septembre à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 02 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS** : M. PACHER, M.PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, Mme BOUTILLIER Mme BARRE Nadine, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.ZDAN Michel, M.LORRAIN Jean Luc, Mme FIGUEROA Anne, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

**POUVOIRS** : M.ONEDA Daniel à Mme TEISSIER Joëlle  
M. MAGGIOLO Serge à Mme BARRE Nadine  
M.CHENIN Jean à M. VINCINI Sébastien  
M. SIRABELLA Roger à M. PACHER René  
M. RIVELLA Alain à Mme FIGUEROA Anne  
M. VESELY Guy à M. GODEFROY Julien  
M. COUZIER Jean Jacques à M.PASQUET Wilfrid

**ABSENTS EXCUSES** : M.POURRINET Jacques

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur LORRAIN Jean Luc été nommé secrétaire de séance**

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article L. 5212-27 du code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de modification des statuts suite à la fusion de quatre syndicats de rivières : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Douctouyre (SIAD), Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et ses Affluents (SMAHA), Syndicat Mixte Des 4 rivières (SMD4R) et le SMIVOM de la Vixiège.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** les nouveaux statuts de Syndicats de Rivières du bassin versant de l'Hers

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS